

**Demande de réalisation ou modification d'un**  
**Raccordement Groupé**  
au Réseau Public de Distribution géré par SAEML UME

---

**Ensemble immobilier collectif**  
**OU**  
**Lotissement habitation ou tertiaire**  
**OU**  
**Z.A., Z.A.C., Z.I.**

### Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'installations de consommation sur le réseau public de distribution géré par le Distributeur SAEML UME pour un ensemble immobilier collectif, lotissement habitation et/ou tertiaire, Z.A., Z.A.C., Z.I.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur SAEML UME d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V0	04 août 2010	Création du document
V1	Juillet 2012	Modification des paliers techniques
V2	Mars 2013	Mise à jour du document
V3	Mars 2024	Mise à jour du document

## Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière de raccordement

Retournez par courrier ou par mail le présent formulaire dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien ou BE) **accompagné obligatoirement des pièces suivantes** :

- **Plan permettant la localisation de votre parcelle** (par exemple plan cadastral disponible sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou fourni lors de votre demande d'autorisation d'urbanisme),
- **Plan de masse concernant votre projet** (au format DWG si plan informatique) ,
- **Copie de l'autorisation d'urbanisme accordée (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis,**
- **Plan détaillé des niveaux** (dans le cas d'une viabilisation avec branchement privé)

à l'adresse suivante :

SAEML UME  
14A rue Jean-Georges Abry  
67150 Erstein

ou par courriel : [ume.raccordement@ume.fr](mailto:ume.raccordement@ume.fr)

Pour toute information complémentaire,  
veuillez contacter notre Service Technique au **03 88 59 86 20**

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Promoteur.

La première étude n'est pas facturée, tout devis supplémentaire (modification du nombre de points de fourniture, de l'emplacement du coffret, etc.) demandé sur le même objet et dans un délai de un an est facturé selon les modalités du catalogue de prestations de SAEMML UME  
(Catalogue des prestations disponible sur le site [www.ume.fr](http://www.ume.fr)).

### Informatique et libertés :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité aux données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par courrier à l'adresse suivante : SAEMML UME – 14A rue Jean-Georges Abry – 67150 ERSTEIN.

Le courrier devra être accompagné d'une pièce justificative d'identité, de votre adresse actuelle et de votre référence de l'Espace de Livraison (EDL). Nous nous permettons de rejeter les demandes abusives ou dont l'acceptation n'est pas exigée par la loi, notamment celles qui seraient difficiles à mettre en place, qui exigeraient un effort technique disproportionné ou qui pourraient occasionner des fraudes.

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) du groupe ES dont les coordonnées sont : [dpo@es.fr](mailto:dpo@es.fr) – 5 rue André-Marie Ampère – 67450 Mundolsheim. Vous disposez en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez qu'il est porté atteintes à vos droits sur vos Données Personnelles.

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Identification du projet .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Bénéficiaire du raccordement (maitre d'ouvrage) : .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Demandeur du raccordement (si différent du Maître d'ouvrage).....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Prestataires du maitre d'ouvrage .....</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>Demande d'étude et certification des données.....</b>	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>Information concernant l'autorisation d'urbanisme .....</b>	<b>9</b>
<b>7</b>	<b>Fiche pour la desserte verticale d'immeubles résidentiels ou mixtes .....</b>	<b>10</b>
7.1	Informations obligatoires pour le raccordement des immeubles résidentiels ou mixtes .....	11
7.2	Informations complémentaires pour le raccordement des immeubles résidentiels ou mixtes .....	12
<b>8</b>	<b>Fiche pour la desserte verticale d'immeubles tertiaires ou industriels .....</b>	<b>13</b>
8.1	Informations obligatoires pour le raccordement des immeubles tertiaires ou industriels .....	14
8.2	Informations complémentaires pour le raccordement des immeubles tertiaires ou industriels .....	15
<b>9</b>	<b>Fiche pour la desserte horizontale de lotissements résidentiels .....</b>	<b>16</b>
<b>10</b>	<b>Fiche pour la desserte horizontale de zones tertiaires, industrielles, ZAC .....</b>	<b>17</b>
<b>11</b>	<b>Signature de la demande .....</b>	<b>18</b>
	<b>ANNEXE 1 : Récapitulatif des pièces à joindre à votre demande .....</b>	<b>19</b>
	<b>ANNEXE 2 : Paliers techniques BT .....</b>	<b>20</b>

## 1 Identification du projet

Nom du projet immobilier :	
Localisation du projet	Adresse : Code Postal :                      Commune :
Type de travaux demandés	<input type="checkbox"/> viabilisation lotissement d'habitation <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 11 à compléter)</i> <input type="checkbox"/> viabilisation zone <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 12 à compléter)</i> Préciser : <input type="checkbox"/> zone d'activité (ZA) <input type="checkbox"/> zone d'activité concertée (ZAC) <input type="checkbox"/> zone industrielle (ZI) <input type="checkbox"/> raccordement immeuble tertiaire ou industriel <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10 à remplir)</i> L'immeuble est situé dans une :    ZA <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> ZI <input type="checkbox"/> Nom du secteur d'aménagement : ..... <input type="checkbox"/> raccordement immeuble résidentiel ou mixte <i>(pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 à compléter)</i> L'immeuble est situé dans un lotissement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nom du lotissement : .....
Nature des travaux demandés	<input type="checkbox"/> pose de réseau sans coffret de branchement et sans branchement privé <sup>1</sup> (électrification d'une zone) <input type="checkbox"/> pose de réseau avec coffrets de branchement et sans branchement privé <sup>1</sup> (électrification d'une zone) <input type="checkbox"/> raccordement avec coffrets de branchement et avec branchement privé <sup>1</sup> (électrification d'un immeuble)
Pour ce projet, je suis :	<input type="checkbox"/> aménageur de la zone <input type="checkbox"/> constructeur (si oui, préciser les parcelles)

<sup>1</sup> Le branchement privé comprend les colonnes électriques, les dérivations, les compteurs et les disjoncteurs de branchement

## 2 Bénéficiaire du raccordement (maitre d'ouvrage) :

Nom de la société	
Adresse	
Code Postal – Ville Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Téléphone fixe Téléphone portable Fax E-mail (fortement conseillé)	
SIREN	
CODE APE	
Immatriculé au RCS de : (ville + numéro)	
Adresse de facturation (si différente du bénéficiaire)	

### 3 Demandeur du raccordement (si différent du Maître d'ouvrage)

Nom de la société	
Nom de l'agence / succursale	
Adresse	
Code Postal – Ville Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Téléphone fixe Téléphone portable Fax E-mail (fortement conseillé)	
SIREN	
CODE APE	
Immatriculé au RCS de : (ville + numéro)	
Le demandeur agit	<input type="checkbox"/> Pour son propre compte <input type="checkbox"/> En tant que mandataire du Maître d'Ouvrage désigné ci-dessus (fournir une autorisation et/ou un mandat)

## 4 Prestataires du maitre d'ouvrage

Architecte	Raison Sociale :			
	Nom de l'interlocuteur :			Fonction :
	Adresse :			Commune : Code postal :
	Tél : Tél Portable : Fax :	E-mail :		
Bureau d'Études	Raison Sociale :			
	Nom de l'interlocuteur :			Fonction :
	Adresse :			Commune : Code postal :
	Tél : Tél Portable : Fax :	E-mail :		
Électricien	Raison Sociale :			
	Nom de l'interlocuteur :			Fonction :
	Adresse :			Commune : Code postal :
	Tél : Tél Portable : Fax :	E-mail :		
Constructeur	Raison Sociale :			
	Nom de l'interlocuteur :			Fonction :
	Adresse :			Commune : Code postal :
	Tél : Tél Portable : Fax :	E-mail :		
Autres Prestataires	Raison Sociale :			
	Nom de l'interlocuteur :			Fonction :
	Adresse :			Commune : Code postal :
	Tél : Tél Portable : Fax :	E-mail :		

## 5 Demande d'étude et certification des données

Je demande une étude de raccordement au réseau Public de Distribution

OUI

NON

Je dispose des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que selon les textes :

- La première étude n'est pas facturée, tout devis supplémentaire demandé sur le même objet et dans un délai de un an est facturé selon les modalités du catalogue de prestations de SAEML UME (catalogue disponible sur le site [www.ume.fr](http://www.ume.fr)).
- SAEML UME me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge,
- SAEML UME transmettra à la Commune concernée par mon projet, une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements publics à la charge de la collectivité.

**OU**

Pour évaluer les coûts d'électrification de mon projet, je demande (cochez 1 option de votre choix) :

- soit une Etude Impact Projet Réseau  
 soit une Etude de raccordement avant complétude

- OUI (seulement si j'ai coché NON à l'offre de raccordement)  
 NON

Je souhaite seulement obtenir des informations quant à la viabilisation électrique de mon projet et ne dispose pas des informations nécessaires concernant l'Autorisation d'Urbanisme requise.

Je prends note que SAEML UME me fera parvenir un devis préalable à la réalisation de l'une de ces études de raccordement, que je devrai retourner revêtu de mon accord et accompagné du paiement correspondant.

La procédure de traitement de ces études est décrite dans la Documentation Technique de Référence de SAEML UME.

Une offre de raccordement  
ou une étude Impact Projet Réseau  
ou une étude de raccordement avant complétude  
a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?

- NON  
 OUI  
numéro d'affaire du dossier :

**Nota** : Pour toute autre situation non prévue par le présent document, merci de joindre un courrier explicatif précisant votre demande.



## 6 Information concernant l'autorisation d'urbanisme

OUI, ce projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*)

**Si oui** : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme : .....

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme : .....

**Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme accordée**

NON, ce projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

## 7 Fiche pour la desserte verticale d'immeubles résidentiels ou mixtes

### (Logements + commerces + services généraux)

<b>IMMEUBLE N° :</b> Nombre de colonnes montantes :		Si Production d'énergie Électrique : Type de production : (Photovoltaïque, géothermie, hydraulique, etc.) Puissance Produite : kW Veuillez compléter la fiche de collecte détaillée pour les producteurs, disponible sur le site <a href="http://www.ume.fr">www.ume.fr</a> .											
NATURE DE LA CONSTRUCTION : Neuve <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/>		MODE DE CHAUFFAGE : <input type="checkbox"/> électrique <input type="checkbox"/> Autre : Si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation, veuillez remplir le cadre « Équipement » en fin de document											
N° Cage	Etage	Logements <sup>2</sup>			Services généraux					Activité tertiaire			
		T1/T2 S ≤ 35 m <sup>2</sup> P ≤ 9 kVA mono	T3 à T5 35 ≤ S ≤ 100 m <sup>2</sup> P ≤ 9 kVA mono	T6 et plus S ≥ 100m <sup>2</sup> P ≤ 12 kVA mono	P ≤ 12 kVA mono	P ≤ 18 kVA tri	P ≤ 36 kVA tri	P > 36 kVA tri		N° lot	Surface (m <sup>2</sup> )	Segment d'activité (bureau, commerce, médical)	Puissance* (kVA)
		Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	P (kVA)				

Nombre de places de parking :

**Nota :** Le nombre de logements sera précisé par bâtiment, cage d'escalier et étage. Pour les immeubles comportant plus de 10 étages, la description sera faite sur une fiche annexe selon ce mode de présentation. \* Les Puissances du tableau correspondent aux paliers techniques du barème de raccordement du distributeur SAEML UME.

2 Les logements qui nécessitent un palier de puissance supérieur à 12 kVA mono peuvent bénéficier d'un palier 18 ou 36 kVA tri. Veuillez identifier le ou les logements concernés et préciser le palier de puissance souhaité pour ces habitations. Les différents paliers de puissance disponibles sont décrits dans l'annexe jointe en fin de document. Conformément à la norme NFC 14-100 et préalablement à toute réalisation des ouvrages en immeuble, le Maître d'ouvrage de la construction constituera un dossier de branchement qui sera transmis à SAEML UME pour instruction.

## 7.1 Informations obligatoires pour le raccordement des immeubles résidentiels ou mixtes

### CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION

#### Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution colonnes et dérivations)

Conformément aux exigences de la NF C 14-100 (§ 3.5 et 7.1) le maître d'ouvrage s'engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante\* :

- Gaine de colonne (espace clos et ouvrant en face avant, ménagé à l'intérieur des bâtiments dans les parties communes). Cette solution exclue les gaines de colonne implantées sur coursives, mêmes abritées.
- Local technique (local clos et ouvrant vers l'extérieur de celui-ci, ménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments)

\* Cochez obligatoirement une case

*L'emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.*

*Pour rappel, un dossier de branchement permettant le calcul des colonnes et la validation de la distribution intérieure devra être transmis au Service Technique de SAEML UME dès le début des travaux.*

### POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION

*(complétez le cadre et joindre une fiche technique)*

Raccordement actuel de votre installation : Monophasé  Triphasé

Marque : .....

Type : .....

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur : ..... A (ampères)

Puissance **électrique** absorbée : .....kW monophasé  Triphasé

Limiteur de puissance au démarrage : oui  non

Date prévisionnelle de mise en service :

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

## 7.2 Informations complémentaires pour le raccordement des immeubles résidentiels ou mixtes

L'immeuble est situé dans un lotissement : oui  non

Si oui nom du lotissement :

Commentaires :

## 8 Fiche pour la desserte verticale d'immeubles tertiaires ou industriels (Locaux + commerces + services généraux)

<b>IMMEUBLE N° :</b> Nombre de colonnes montantes :	Si Production d'énergie Électrique : Type de production : (Photovoltaïque, géothermie, hydraulique, etc.) Puissance Produite : kW Veuillez compléter la fiche de collecte détaillée pour les producteurs, disponible sur le site <a href="http://www.ume.fr">www.ume.fr</a>
<b>NATURE DE LA CONSTRUCTION :</b> Neuve <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/>	

N° Cage	Etage	N° lot	Surface (m <sup>2</sup> )	Segment d'activité (bureaux, commerce, artisanat, médical)	Puissance * (kVA)	Type de chauffage (électricité ou autre)
	<b>Services Généraux</b>					
<b>Total</b>						

Nombre de places de parking :

*Nota : Conformément à la norme NFC 14-100 et préalablement à toute réalisation des ouvrages en immeuble, le Maître d'ouvrage de la construction constituera un dossier de branchement qui sera transmis à SAEML UME pour instruction. \* Les différents paliers de puissance disponibles sont décrits dans l'annexe jointe en fin de document.*

## 8.1 Informations obligatoires pour le raccordement des immeubles tertiaires ou industriels

### CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION

#### Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution colonnes et dérivations)

Conformément aux exigences de la NF C 14-100 (§ 3.5 et 7.1) le maître d'ouvrage s'engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante\* :

- Gaine de colonne (espace clos et ouvrant en face avant, ménagé à l'intérieur des bâtiments dans les parties communes). Cette solution exclue les gaines de colonne implantées sur coursives, mêmes abritées.
- Local technique (local clos et ouvrant vers l'extérieur de celui-ci, ménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments)

\* Cochez obligatoirement une case

*L'emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.*

*Pour rappel, un dossier de branchement permettant le calcul des colonnes et la validation de la distribution intérieure devra être transmis au Service Technique de SAEML UME dès le début des travaux.*

### POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION

*(complétez le cadre et joindre une fiche technique)*

Raccordement actuel de votre installation : Monophasé  Triphasé

Marque : .....

Type : .....

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur : ..... A (ampères)

Puissance **électrique** absorbée : .....kW monophasé  Triphasé

Limiteur de puissance au démarrage : oui  non

Date prévisionnelle de mise en service :

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

## 8.2 Informations complémentaires pour le raccordement des immeubles tertiaires ou industriels

L'immeuble est situé dans un lotissement : oui  non

Si oui nom du lotissement :

Commentaires :

## 9 Fiche pour la desserte horizontale de lotissements résidentiels

<b>NOM DE L'OPERATION :</b>	Si Production d'énergie Électrique :
	Type de production : (Photovoltaïque, géothermie, hydraulique, etc.) Puissance Produite : kW Veuillez compléter la fiche de collecte détaillée pour les producteurs, disponible sur le site <a href="http://www.ume.fr">www.ume.fr</a> .

### LOTS A USAGE RESIDENTIEL :

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance* (kVA)	Type de chauffage (électrique ou autre)	Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance* (kVA)	Type de chauffage (électrique ou autre)
1					18				
2					19				
3					20				
4					21				
5					22				
6					23				
7					24				
8					25				
9					26				
10					27				
11					28				
12					29				
13					30				
14					31				
15					32				
16					33				
17					<b>S. Généraux</b>				

Nota : Pour les parcelles d'une superficie > à 2000 m<sup>2</sup>, une étude particulière est à mener avec SAEML UME afin de déterminer les puissances de raccordement des points de livraison. \* Les différents paliers de puissance disponibles sont décrits dans l'annexe jointe en fin de document.





## 11 Signature de la demande

<b>Nom, prénom et qualité du signataire de la présente demande de raccordement :</b>	
<b>Date de la demande :</b>	<b>Signature du bénéficiaire du raccordement et cachet commercial (le cas échéant)</b>

## ANNEXE 1 : Récapitulatif des pièces à joindre à votre demande

Pièce	Est-elle obligatoire
Le présent formulaire	Oui
Plan de localisation de la parcelle	Oui
Plan de masse	Oui
Autorisation d'urbanisme accordée	Oui (non nécessaire pour une demande d'étude exploratoire)
Plan détaillé des niveaux	Oui si raccordement avec branchement privé <sup>4</sup>
Fiche technique de la pompe à chaleur ou de la climatisation	Oui, s'il y a une pompe à chaleur ou une climatisation
Mandat et/ou autorisation <sup>5</sup>	Oui, si appel à un tiers habilité

<sup>4</sup> Le branchement privé comprend les colonnes électriques, les dérivations, les compteurs et les disjoncteurs de branchement

<sup>5</sup> Un demandeur de raccordement peut, s'il le souhaite, habiliter un tiers à assurer le suivi et/ou la prise en charge de la partie « raccordement au réseau de distribution publique d'électricité » de son projet. Pour cela, il doit formaliser cette habilitation par un document écrit :

- une autorisation, qui permet au tiers de disposer des informations relatives au projet de raccordement
- un mandat spécial de représentation, qui permet au tiers de se substituer au demandeur de raccordement comme interlocuteur de SAEML UME dans le déroulement du projet de raccordement.

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ume.fr/mandat-et-autorisations/>

## ANNEXE 2 : Paliers techniques BT

### **Raccordement Basse Tension monophasé de puissance $\leq$ à 12 kVA:**

Inférieure à 3 kVA (*Utilisation Longue professionnel uniquement*)  
Inférieure ou égale à 9 kVA (immeuble collectif uniquement)  
Inférieure ou égale à 12 kVA

### **Raccordement Basse Tension triphasé de puissance $\leq$ à 36 kVA :**

Inférieure ou égale à 18 kVA  
Inférieure ou égale à 36 kVA

### **Raccordement Basse Tension triphasé de puissance $>$ à 36 kVA :**

Supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 60 kVA  
Supérieure à 60 kVA et inférieure ou égale à 90 kVA  
Supérieure à 90 kVA et inférieure ou égale à 120 kVA  
Supérieure à 120 kVA et inférieure ou égale à 180 kVA  
Supérieure à 180 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA